



HAL
open science

Traduire pour des revues de sciences sociales

Lison Burlat

► **To cite this version:**

Lison Burlat. Traduire pour des revues de sciences sociales. Traduire, 2024, 250, pp.49-61. 10.4000/123tt . hal-04672830

HAL Id: hal-04672830

<https://hal.science/hal-04672830v1>

Submitted on 18 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

TRADUIREUne autre perspective sur la traduction**Traduire**

Revue française de la traduction

250 | 2024**À livre ouvert**

Traduire pour des revues de sciences sociales

Lison Burlat

**Édition électronique**URL : <https://journals.openedition.org/traduire/4132>

DOI : 10.4000/123tt

ISSN : 2272-9992

Éditeur

Société française des traducteurs

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2024

Pagination : 49-61

ISSN : 0395-773X

Référence électronique

Lison Burlat, « Traduire pour des revues de sciences sociales », *Traduire* [En ligne], 250 | 2024, mis en ligne le 17 juillet 2024, consulté le 30 juillet 2024. URL : <http://journals.openedition.org/traduire/4132> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/123tt>

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Traduire pour des revues de sciences sociales



Lison Burlat

La traduction des sciences humaines et sociales (SHS) dépasse la dichotomie établie entre « traduction technique » et « traduction littéraire » en France. Travailler dans ce « sous-champ » (Sapiro et Seiler-Juilleret, 2023) demande une maîtrise linguistique et technique des disciplines, des concepts mobilisés, des codes propres aux communautés académiques concernées (Berrichi, 2012) et une attention particulière au style, tant l'écriture est partie intégrante de la recherche (Le Bart et Mazel, 2021). Il s'agit d'être au plus près du sens du texte d'origine tout en l'adaptant aux standards du lectorat visé, sans vulgariser ni traduire littéralement.

Aujourd'hui éditrice de deux revues de SHS publiant des traductions, j'ai étudié, dans le cadre d'un master à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), la professionnalisation des traductrices¹ de SHS (Burlat², 2022). Je cherchais à comprendre les motivations de ces traductrices à se spécialiser dans ce domaine et les conditions d'insertion dans cette activité. J'ai réalisé une première enquête

¹ J'ai interrogé essentiellement des femmes, parce qu'elles sont largement majoritaires dans la profession et parce qu'une entrée de mon enquête était celle du genre, pour comprendre justement le taux de féminisation de l'activité.

² Université Paris-Saclay, UVSQ, ENS-Paris-Saclay, CNRS, Univ. Evry, Maison des sciences de l'Homme Paris-Saclay, 91190, Gif-sur-Yvette, France. EUR Gender and Sexuality Studies, EHESS.

par entretiens entre 2020 et 2022, auprès d'une vingtaine de professionnelles, et je continue depuis à mener une veille active sur les enjeux de la traduction. Il me faut préciser que le développement du modèle agence et des « technologies de traduction » (Fiorini *et al.*, 2020) n'était alors qu'à ses prémices en SHS. Quatre ans plus tard, il reconfigure la pratique. Par ailleurs, c'est l'édition des SHS dans son ensemble qui se transforme selon les principes de la « science ouverte » (C Noûs-Aussi, 2023 ; Brun, 2023 ; Tesnière et Seiler-Juilleret, 2023).

Dans cet article, je propose de traiter de ces enjeux entremêlés pour mieux saisir la place accordée à la traduction dans la chaîne éditoriale scientifique. La traduction d'édition en SHS recouvre deux types de publication : les monographies et ouvrages collectifs d'une part, et les revues scientifiques d'autre part. Ces objets éditoriaux sont à l'intersection des politiques publiques d'appui à la recherche et à la publication et du marché de l'édition. Les ouvrages traduits publiés par des maisons d'édition privées sont fréquemment financés par des aides publiques (du Centre national du Livre, des laboratoires de recherche) ; ceux publiés par des presses universitaires, également soucieuses de leur rentabilité (Laboulais, 2020), restent pris dans des logiques de commercialisation. Quant aux revues, elles sont fréquemment portées à la fois par les institutions de recherche publiques, qui financent des postes d'éditeur-rices / secrétaires de rédaction, par des maisons d'édition privées, qui en assurent la diffusion, et parfois par des associations, sur le modèle des sociétés savantes, qui en assument la responsabilité éditoriale (Brun, 2023).

Comme le souligne Anne Madelain (2018), les études (du moins francophones) sur la traduction des SHS ont plutôt mis la focale sur les ouvrages, au détriment des revues, en dehors des travaux d'Yves Gingras *et al.* sur les stratégies d'internationalisation de la *Revue française de sociologie* et de *Population* (2010, 2023)³. Je traiterai à mon tour du cas spécifique des revues, en donnant un point de vue de « l'autre côté de la barrière », celui d'une éditrice. Cette contribution est ainsi davantage un éclairage « métier » à destination des

3 À propos des revues, je renvoie également aux analyses livrées par Gisèle Sapiro : « The Language of the Social and Human Sciences: Translation Practices in Journals », Université libre de Bruxelles, European Symposium of Social Science & Humanities Journals, 22 novembre 2021.

traductaires qui s'intéresseraient aux SHS, qu'une analyse étayée des politiques éditoriales des revues en matière de traduction⁴.

Je reviendrai néanmoins, pour donner quelques éléments de contexte, sur la considération paradoxale de la traduction en SHS qui sous-tend les politiques des revues en matière de traduction. Ce contexte permet de mieux comprendre la division du travail en matière de traduction dans les revues. Pour finir, j'interrogerai les implications du développement de la traduction automatique neuronale (TAN) sur la chaîne éditoriale propre aux revues scientifiques.

Des politiques éditoriales significatives d'une considération ambivalente de la traduction

Anne Madelain (2018) explique à juste titre que la publication de textes signés par des collègues étranger·ères dans les colonnes d'une revue n'est pas synonyme de traduction. Ces collègues peuvent soumettre directement leur texte dans la langue de publication, soit parce que, venant de pays dits « périphériques », ils et elles privilégient l'écriture dans une langue centrale, telle que le français ou l'anglais, plutôt que l'écriture dans leur langue maternelle, soit, lorsqu'ils et elles sont anglophones (ou hispanophones, dans une moindre mesure) parce que leurs textes pourront être publiés dans leur langue d'origine.

Les revues qui font le choix du multilinguisme, qu'il s'agisse de proposer systématiquement l'article original et sa traduction ou de publier alternativement des textes dans plusieurs langues, marquent un attachement à la publication en langue originale en résistance à l'anglais hégémonique (Demazière, 2017 ; Le comité de rédaction de BSSG, 2017 ; Burnay et Declaire, 2019). Ces revues peuvent considérer d'une part que la publication en langue originale restitue mieux la pensée de l'auteur, d'autre part que le lectorat, bénéficiant *a priori* de fortes compétences linguistiques, sera en mesure de lire en anglais. C'est aussi la présomption d'une compétence linguistique des chercheur·ses, supposée renforcée par une forte mobilité internationale dans leurs carrières, qui amène des revues à assumer en interne des

⁴ Nous tenons à remercier les collègues éditeur·rices et traductaires qui ont pu nourrir ces réflexions par leurs retours d'expérience, tout particulièrement : Julienne Flory (Labex Tepsis / *Politika, Passés futurs*), Chloe Morgan (Éditions de l'EHESS, *Les Annales*), Christopher Leichtnam (Ined), Sophie de Quillacq (EHESS, *Cahiers d'études africaines*), Nina Koulikoff (MSH Mondes, *Justice spatiale / Spatial Justice*), ainsi que Katharine Throssell (ATESS), Laura Boisset (EUR Artec, *Hybrid*) et Sylvie Mokhtari (Université Rennes 2, *Critique d'art*).

tâches de traduction. L'enquête ELVIRE, menée par l'Institut national des études démographiques (Ined) entre 2007 et 2009, signale pourtant que 42 % des chercheur·ses, toutes disciplines confondues, se sentent limité·es dans le maniement de l'anglais⁵.

Un parti pris est celui de considérer la traduction comme partie intégrante de la recherche, constituant à la fois un exercice intellectuel formateur⁶ pour soi, une façon d'introduire et de légitimer des pairs et des courants de recherche dans une autre aire linguistique et/ou de donner un second souffle à des textes anciens. La politique de la revue *Tracès*, avec les hors-séries « Traduire et introduire », en est emblématique. Dans cette même perspective, je pense aux rubriques consacrées à la publication de traductions dans de nombreuses revues, « Traduit pour vous » dans *Droit et Société* ou « Découvertes / Redécouvertes » dans *SociologieS*, parmi d'autres. Des traductions sont souvent proposées dans les dossiers thématiques, pour offrir une ouverture internationale : à titre d'exemple, *terrains & travaux* entend se distinguer par la publication de « traductions inédites d'articles majeurs, classiques ou contemporains, en rapport avec le thème du dossier⁷ ». Dans ces espaces de publication, les traductions sont produites en majorité par des chercheur·ses spécialistes, et plus rarement par des traductaires professionnel·les. Dans ce dernier cas, il s'agit de traductaires spécialisé·es dans les SHS, voire issu·es de la discipline concernée, comme l'équipe de traduction des revues *Critique d'art* ou *Préhistoires méditerranéennes*, et/ou identifié·es comme les traductaires « attiré·es » d'un·e chercheur·se.

Ainsi, si le multilinguisme est valorisé dans la recherche, en ce qu'il permet une circulation fidèle et nuancée des savoirs par contraste avec la diffusion des sciences sociales dans un *globish* hégémonique, il ne passe pas toujours par la traduction. Quand il s'agit de traduire, les revues n'ont pas nécessairement recours à des traductaires professionnel·les et tendent parfois à considérer la traduction comme une activité du ressort des chercheur·ses, au risque parfois de produire

5 Étude sur l'usage des langues vivantes dans la recherche publique en France, menée par l'Institut national d'études démographiques auprès de 1 963 directeurs de laboratoires et 8 883 chercheur·ses, citée par Fray et Lebaron (2022). Les données plus récentes de Burnay et Declaire (2019) indiquent que 10 % des chercheur·ses francophones publient en français avant tout en raison d'un manque de maîtrise d'une autre langue, y compris l'anglais.

6 Gisèle Sapiro, notamment, « plaide pour l'introduction d'ateliers de traduction dans toutes les formations de sciences humaines et sociales, [considérant que] c'est un excellent exercice intellectuel » tout en invitant à former des traducteur·rices spécialisé·es dans le domaine (in Jacquemond et Sapiro, 2020).

7 Page de présentation de la revue sur Cairn.

des traductions d'une qualité linguistique moindre. Une tension se dessine dès lors entre les compétences disciplinaires et les compétences linguistiques nécessaires à la production d'une « bonne » traduction. La primauté accordée aux premières au détriment des secondes relève non seulement d'une considération ambivalente de la traduction, pas toujours reconnue comme une activité professionnelle autonome malgré la valeur qui y est accordée, mais aussi de contraintes économiques.

Précarité et diversité des modes de rémunération

En effet, bien que fortement considérée dans le milieu universitaire car porteuse de reconnaissance et de dialogue transnational entre pairs⁸, la traduction ne fait pas l'objet de politiques de financement pérennes. Dans la décennie 2010, plusieurs revues ont publié des versions anglophones de leurs numéros grâce au portail Cairn International, soutenu par le Centre national du livre (CNL)⁹, et au programme du CNRS visant à encourager le bilinguisme des revues. Mais ce dernier a pris fin et, depuis 2020, les acteurs publics explorent davantage les possibilités offertes par la traduction automatique¹⁰. Les revues peuvent bénéficier d'aides ponctuelles à la traduction proposées par les laboratoires et les unités d'appui à la recherche, par l'intermédiaire de leurs auteur·rices, ou sollicitent parfois des institutions de recherche à l'étranger¹¹. La traduction n'est toujours pas intégrée de façon durable dans le modèle économique des revues, qui bricolent numéro après numéro. Selon un rapport publié par le ministère de la Culture, en 2020, 56 % des revues publient régulièrement ou occasionnellement des articles traduits ; près de 40 % des revues rémunèrent systématiquement ce travail de traduction, tandis que près de 30 % ne le rémunèrent jamais¹². La

8 La lettre no 85 (septembre 2023) de l'Institut des sciences humaines et sociales (InSHS) du CNRS dédiée à la traduction des SHS souligne que « la traduction, son financement et ses limites sont donc des questions cruciales pour le CNRS ».

9 « Cairn. Les raisons d'un succès », novembre 2020, p. 9.

10 En témoignent l'appel à projets « Traductions scientifiques », lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2018 ou, plus récemment, le projet « Translations and Open Science » de l'infrastructure de recherche européenne OPERAS.

11 C'est par exemple le cas des *Annales*, dont l'édition bilingue dépend du partenariat noué avec Cambridge University Press.

12 Étude sur l'économie des revues en sciences humaines et sociales (SHS), ministère de la Culture, 24 janvier 2020, p. 23.

non-rémunération des traductions est aussi, sans doute, liée à une politique générale de publication scientifique à titre gracieux, étant admis que les chercheur·ses eux·elles-mêmes ne sont pas rémunéré·es, que ce soit pour publier, pour évaluer ou pour faire partie d'un comité éditorial, ce qui participe d'une certaine culture du bénévolat.

Au-delà des sources de financement, se pose la problématique de la gestion, étant donné les règles qui prévalent dans la fonction publique. La confrontation de plusieurs devis est fréquemment requise, quitte à créer une concurrence factice entre les traductaires. La traduction, lorsqu'elle est considérée comme une « prestation de service », doit faire l'objet d'un bon de commande qui engage la dépense. La facturation ne peut ensuite s'établir qu'au « service fait », ce qui empêche, en principe, le versement d'un acompte. Les gestionnaires exigent le dépôt de la facture sur la plateforme Chorus Pro¹³, ce qui peut poser des difficultés compte tenu de la situation bancaire des traductaires, souvent domicilié·es à l'étranger. La rémunération *via* une note de droits d'auteur est possible, mais passe par un autre canal, ce qui peut ralentir encore davantage le processus de paiement. Ces modalités de gestion peuvent donc allonger les délais de confirmation de la mission puis de paiement, déjà contraints par la réception parfois tardive de la version finale du texte à traduire. Par ailleurs, il est fréquent que la personne qui sollicite les traductaires – membre du comité de rédaction ou secrétaire de rédaction – ne soit pas à proximité de la personne en charge du traitement administratif de la prestation. Dans cette configuration, les revues sont tributaires de la gestion administrative de la recherche, par ailleurs souvent assurée, malheureusement, par des équipes en sous-effectifs.

Les modes de rémunération des traductaires dans l'édition scientifique ne sont pas homogènes. Cela tient en partie au positionnement particulier de ce domaine, qui hérite tantôt des pratiques de la traduction technique, tantôt de celles de la traduction littéraire. Selon leur formation et leurs autres spécialisations, les traductaires demanderont à être rémunéré·es sur facture ou en droits d'auteur, avec un attachement parfois symbolique à cette deuxième option. Du côté des revues, la traduction peut encore être rémunérée au feuillet, comme c'est traditionnellement le cas pour des ouvrages, ou, plus généralement, au mot. Des traductaires commencent également à demander une rémunération à l'heure ; soit pour inclure le temps consacré aux activités de recherche et de documentation

13 En France, Chorus Pro est le portail utilisé pour la transmission des factures aux entités publiques.

induites par la traduction des SHS, soit pour que leur rémunération corresponde de façon plus juste au temps passé à reprendre des traductions de moindre qualité, dans le cas de la « post-édition » de traductions générées automatiquement. Les tarifs pratiqués par les revues sont assez dispersés, au-delà du critère des langues concernées, oscillant généralement entre 0,10 et 0,15 euro par mot.

Il faut enfin évoquer le flou juridique dans lequel se trouvent les revues scientifiques. La signature d'un contrat de droits d'auteur est loin d'être la norme, notamment parce que les chercheur·ses publient des articles à titre gracieux et associent la signature d'un contrat au versement de droits. Ensuite parce que les revues, souvent éditées de façon autonome (et donc moins professionnalisée), ne bénéficient pas forcément de compétences juridiques suffisantes. Depuis peu, le réseau Médiçi et le Comité pour la science ouverte œuvrent à généraliser la pratique de la signature de contrats avec les auteur·rices¹⁴. Pour ce qui concerne les traductions, certaines revues font signer des chartes éthiques incluant les modalités de publication des traductions ou des « lettres d'engagement » qui, malgré leur absence de valeur juridique, encadrent la relation de travail en complément du bon de commande émis. La signature de contrats de traduction en bonne et due forme entre les revues et les traductaires, qui sont de plus en plus nombreux·ses à revendiquer un statut d'auteur dans le domaine des sciences sociales, pourrait se généraliser ces prochaines années.

Comment s'insère la traduction dans la chaîne éditoriale ?

Traduire pour des revues de SHS présente donc de nombreuses particularités inhérentes au fonctionnement précaire et aux codes de la recherche académique (Allouch et Noûs, 2020). Intéressons-nous maintenant à l'insertion de la traduction dans la chaîne éditoriale des revues. Le flux de production d'une revue scientifique est d'abord conditionné par l'évaluation des articles par les pairs, processus parfois long et fastidieux compte tenu de la difficulté croissante à trouver des expert·es disponibles et de la gestion très chronophage des évaluations. Cette part du « secrétariat de rédaction » repose tantôt sur le comité de rédaction, tantôt sur le/la secrétaire qui, de plus en plus, partage son temps entre plusieurs revues.

14 Site internet *Ouvrir la science !* : « Des contrats pour la science ouverte », consulté le 15/05/2024.

Dans le cas d'une publication bilingue simultanée, le délai nécessaire à la traduction ajoute une contrainte supplémentaire. Pour mener à bien la programmation éditoriale de la revue, il faut solliciter les traductaires suffisamment en amont, malgré l'incertitude quant à la date de disponibilité de l'article dans sa langue d'origine et quant à son volume. Si l'édition exclusivement numérique s'affranchit des contraintes de l'impression papier, la longueur des articles reste limitée par ses implications sur le travail éditorial et la traduction, en termes de temps passé comme de coûts.

La relation de confiance entre la revue et les traductaires est ainsi primordiale, afin que ces dernier·ères se réservent un créneau avant de voir leur devis validé. Pour une revue, constituer un pool de traductaires maîtrisant les domaines couverts fluidifie le processus. Pour autant, leur nom n'est pas toujours mentionné dans les équipes éditoriales. Au délai nécessaire à la traduction elle-même, variant selon le volume et la complexité de l'article, s'ajoute celui du traitement éditorial des traductions, qui s'effectue selon plusieurs modalités.

Dans la plupart des cas, des membres du comité de rédaction maîtrisant les langues sources et cibles relisent les traductions, en plus de l'auteur·rice. Les revues sollicitent parfois des éditeur·rices externes pour la révision. Le traitement éditorial de la traduction en tant que tel, qu'il soit assumé par un·e éditeur·rice externe ou par l'éditeur·rice de la revue, recouvre plus ou moins de tâches selon les publications : il consiste *a minima* à mettre aux normes la traduction, mais aussi parfois à proposer des reformulations (comme c'est le cas dans le travail éditorial classique), à rechercher les références bibliographiques citées dans la langue cible¹⁵, etc. Travailler sur une traduction amène souvent à effectuer des corrections sur la version originale, dans le cas d'une publication bilingue simultanée. En effet, comme le signale Christopher Leichtnam (2020), éditeur de la version anglophone de *Population*, « Il n'est pas rare que la traduction [...] révèle des problèmes dans le document d'origine [...] ; elle met en lumière des incohérences, des incertitudes, des ambiguïtés. Un travail éditorial effectué avec minutie sur la traduction est donc l'occasion de passer une seconde fois le texte au microscope et de noter parfois certaines erreurs graves. » De même, le rapport du projet CybergeoNet que nous évoquerons plus bas insiste sur « [l'attention que] l'exercice de traduction fait porter sur la qualité des métadonnées originales, en obligeant à purger les titres et résumés

15 L'Index Translationum, géré par l'Unesco, est un outil précieux pour cela.

de leurs incohérences, imprécisions ou formes d'écriture qui seraient des sources d'ambiguïté pour la traduction » (Kosmopoulos *et al.*, 2021, p. 63).

Les implications de la traduction automatique sur les revues de SHS

Ce sont justement les métadonnées des articles (titres, résumés, mots clés, etc.) qui font de plus en plus l'objet d'une traduction automatique (TA) : DeepL en particulier, se présente comme une solution de facilité pour produire – soit au niveau de la revue, soit par les auteur·rices en amont – des métadonnées dans plusieurs langues. L'appel à projets « Traductions scientifiques » lancé en 2018 par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) visait explicitement à soutenir des « expérimentations innovantes d'amélioration de la qualité des métadonnées multilingues ou permettant d'évaluer les possibilités offertes par la traduction assistée par ordinateur dans le domaine de l'édition scientifique ». Les projets lauréats recouvrent une diversité de pratiques (production de thésaurus multilingues notamment). Plusieurs inscrivent leur initiative dans un contexte économique défavorable¹⁶, ce qui signale en creux que le recours à la TA est avant tout motivé par un manque de moyens. Dans la majorité des projets, on a estimé nécessaire d'intégrer un contrôle humain pour pallier les lacunes de la TA (Hernandez Morin et Barbin, 2021).

À l'échelle des métadonnées, le contrôle par l'auteur·rice, l'éditeur·rice et le comité de rédaction semble réaliste. Plusieurs « bonnes pratiques » ont émergé à cette fin, notamment dans le cadre des projets OPTIMICE et CybergeonNet. Parmi celles-ci figure la « rétro-traduction » dans la langue d'origine¹⁷, pour corriger les éventuels contresens. Mais il semble difficilement envisageable d'effectuer en interne un tel travail de révision à l'échelle des articles dans leur intégralité. Les éditeur·rices publiant en français des chercheur·ses non francophones natifs peuvent déjà témoigner du travail éditorial conséquent que cela demande. Lorsqu'il s'agit de « post-éditer » un texte généré automatiquement,

¹⁶ Par exemple, CybergeonNet entend explicitement « développer une méthode de traduction [...] transférable à d'autres revues ayant un modèle économique similaire, en accès ouvert avec de petits budgets » (Kosmopoulos *et al.*, 2021, p. 6).

¹⁷ Par exemple, dans DeepL, traduire du français vers l'anglais, puis traduire, toujours automatiquement, la version anglophone produite automatiquement dans la langue d'origine – le français –, corriger la version française produite de façon artificielle et la retraduire vers l'anglais.

la révision peut s'avérer d'autant plus laborieuse qu'un logiciel tel que DeepL produit des traductions faussement correctes. Comme le signale Katharine Throssell (2023), cofondatrice de l'Association des traducteurs et éditeurs de sciences sociales (ATESS), « la [traduction automatique neuronale] repose sur le calcul de la probabilité qu'un mot se retrouve à côté d'un autre. C'est pour cela que les résultats sont souvent idiomatiques, avec des phrases qui "sonnent juste" pour un lecteur non natif, mais qui, pour un lecteur anglophone, sont parfois étranges et obscures ».

Ainsi, le développement des technologies de traduction vient reconfigurer autant le métier de traductaire que celui d'éditeur-riche. Il peut être tentant, en tant que chercheur-se, d'utiliser DeepL Pro – d'autant que de plus en plus de laboratoires s'y abonnent. Pourtant, à des fins d'autotraduction, le logiciel peut s'avérer piégeux en ce qu'il donne l'illusion d'une bonne traduction pour quelqu'un qui connaît déjà le texte initial ; lorsqu'il s'agit de traduire un-e collègue, les chercheur-ses peuvent s'estimer capables de reprendre la traduction produite par DeepL Pro, en négligeant toutefois le caractère chronophage d'un tel exercice, qui par ailleurs amenuise l'intérêt intellectuel de la traduction. Susanna Fiorini (2022) signale à juste titre que la TA ne produit pas encore les effets escomptés dans les disciplines « nécessitant un niveau d'interprétation plus profond », dont le vocabulaire est moins normé et balisé, à l'instar de l'anthropologie ou de la sociologie.

Nous entendons régulièrement que les « technologies de traduction » sont des outils dont les effets reposent avant tout sur le contexte de leurs usages. Il paraît important d'insister sur les conditions de leur déploiement dans le monde universitaire, qui n'en font pas de simples *outils à disposition* de, mais des *dispositifs* venant modifier considérablement notre relation à la publication et à la traduction.

En parallèle des expérimentations menées par les porteurs de projets lauréats en 2018, le groupe de travail « Traductions et science ouverte » – constitué par le MESRI – a produit un rapport moins critique quant à l'usage de la TA dans le domaine scientifique (Fiorini *et al.*, 2020). Ce groupe de travail a aujourd'hui les moyens de prolonger ses réflexions, sous l'égide de l'infrastructure de recherche européenne OPERAS (*cf.* note 14). Il tend à mettre en œuvre un « service » de traduction dans ce cadre, dont les contours ne sont pas encore délimités, mais qui s'appuierait en partie sur un moteur de TA. Le soutien d'OPERAS, acteur majeur de la science ouverte en Europe, témoigne d'une corrélation entre la politique de science ouverte et

le développement encouragé des technologies de traduction dans le champ scientifique. Celles-ci peuvent certes aider à la circulation internationale des savoirs et s'avèrent utiles pour accéder à des publications dans des langues non maîtrisées. Elles permettent ainsi à des chercheur·ses de langues minorées d'écrire dans leur propre langue – bien que ces technologies soient majoritairement entraînées en anglais et ne soient que très partiellement des « redresseurs d'inégalités » (Throssell, 2023). Mais elles s'installent aussi dans un contexte de restructuration du soutien aux revues¹⁸ et de baisse de moyens, plus largement, dans la recherche publique.

Des revues creusent par ailleurs d'autres pistes pour rendre accessibles des textes en plusieurs langues sans passer par leur traduction intégrale. À titre d'exemple, la revue *Biens symboliques / Symbolic Goods (BSSG)* a expérimenté la production de synthèses multilingues, en partenariat avec d'autres publications européennes (Sofio, 2022 ; Anglaret et Sofio, 2021). *Préhistoires méditerranéennes* propose déjà des synthèses en anglais d'une sélection d'articles, fournies par les auteur·rices et révisées par une traductrice spécialisée en archéologie. Car, en effet, le déploiement des technologies de traduction mobilise l'argument du volume de contenus à traduire pour une circulation « totale » de la recherche produite. Or la disponibilité des contenus en ligne dans une version traduite n'est pas garante de l'efficacité de leur dissémination ; une véritable politique de diffusion – via l'indexation, l'appui sur des réseaux de recherche à l'étranger (correspondant·es, revues partenaires) – est requise.

Ce travail de sélection des contenus à traduire, d'édition et de diffusion fines des traductions ne peut être que le fruit d'une collaboration étroite entre traductaires professionnel·les formé·es aux SHS, éditeur·rices et comités de rédaction disposant des compétences linguistiques adéquates. Traduire pour des revues de SHS implique de s'intégrer dans cet écosystème spécifique, et le recours précipité aux technologies de traduction risque d'aboutir au désengagement des traductaires les plus qualifié·es.

lison.burlat@ens-paris-saclay.fr

¹⁸ Voir lettre n° 87 (janvier 2024) de l'InSHS, p. 4.

Lison BURLAT est éditrice CNRS à la Maison des sciences de l'homme Paris-Saclay. Elle assure actuellement le secrétariat de rédaction et d'édition des revues *Biens symboliques / Symbolic Goods* et *Droit et Société*. De 2020 à 2022, elle s'est intéressée aux trajectoires, à la professionnalisation et aux conditions de travail des traductrices spécialisées dans les sciences humaines et sociales, dans le cadre d'un master Études sur le genre – Sociologie à l'École des hautes études en sciences sociales, sous la direction de Delphine Naudier et Séverine Sofio (Cresppe-CSU). Elle poursuit aujourd'hui des recherches croisant sociologie du travail, du monde académique et de l'articulation travail/famille et s'intéresse au rapport des chercheur·ses à la publication. Elle est par ailleurs membre du groupe de travail « Veille » du réseau Médiaci.

SOURCES CITÉES

ALLOUCH Annabelle et NOÛS Camille, entretien avec Lucy Garnier et Katharine Throssell, « La traduction en sciences sociales, miroir des réformes de la recherche universitaires », in *Savoir/Agir*, 53, 2020, p. 40-54.

ANGLARET Anne-Sophie et SOFIO Séverine, « Écrire en langues. Entre traduction automatique et hégémonie globish, le multilinguisme comme horizon réaliste pour les revues de sciences humaines et sociales », in *Biens symboliques / Symbolic Goods*, 9, 2021.

BERRICHI Alice, « La traduction en sciences sociales », in *Traduire*, 227, 2012, p. 16-28.

BRUN Éric, « Les revues françaises en sciences humaines et sociales : disciplines et pratiques éditoriales », in *Biens symboliques / Symbolic Goods*, 12, 2023.

BURLAT Lison, *Devenir traductrice spécialisée dans les sciences humaines et sociales. L'analyse d'une profession féminisée en quête de légitimation*, mémoire de master 2 Études sur le genre – Sociologie, Paris, EHESS, 2022.

BURNAY Nathalie et DECLEIRE Céline, « Publier en français... Oui mais pour quelles raisons ? », in *SociologieS*, 2019.

Collectif C NOÛS-AUSSI, « Tensions éditoriales en contexte de science ouverte », in *Mouvements*, 113, 2023, p. 52-64.

DEMAZIÈRE Didier, « Dans les coulisses de Sociologie du travail », in *Sociologie du travail*, 59(1), 2017.

FIORINI Susanna et al., « Rapport du groupe de travail Traduction et science ouverte », 2020.

FIORINI Susanna, « Traduction automatique et édition scientifique », in *Traduire*, 246, 2022, p. 36-45.

FRAY Pierre et LEBARON Frédéric, « L'anglais, langue de la science et instrument de domination symbolique. Le cas des sciences économiques », in *Savoir/Agir*, 61-62, 2022, p. 89-109.

GARNIER Lucy, « Traduire les sciences humaines et sociales vers l'anglais : enjeux, défis, apports », <https://journals.openedition.org/bssg/498>, *Biens symboliques / Symbolic Goods*, 7, 2020.

GINGRAS Yves et MOSBAH-NATANSON Sébastien, *La question de la traduction en sciences sociales : les revues françaises entre visibilité internationale et ancrage local*, note de recherche du CIRST, 2010.

GINGRAS Yves, KHELFAOUI Mahdi et MOSBAH-NATANSON Sébastien, « Le mirage de l'internationalisation des sciences sociales françaises. La traduction anglaise des revues *Population* et *Revue française de sociologie* », in *Zilsel*, 2023, 13 (2), p. 89-111.

HERNANDEZ MORIN Katell et BARBIN Franck, « Collaboration homme-machine dans la traduction des métadonnées en SHS : expérience de traduction automatique post-éditée pour quatre revues françaises », in *La Main de Thôt*, 9, 2021.

JACQUEMOND Richard et SAPIRO Gisèle, « Traduire les sciences humaines et sociales : retour sur des enquêtes sociologiques et regards sur les pratiques en Israël et dans le monde arabe. Entretien de Wolf Feurhahn et Olivier Orain avec Richard Jacquemond et Gisèle Sapiro », in *Revue d'histoire des sciences humaines*, 36, 2020, p. 223-234.

KOSMOPOULOS Christine et al., *Rapport final Cybergeonet – Traductions scientifiques*, 8 novembre 2021, p. 63.

LABOULAIS Isabelle, « Le modèle économique des presses universitaires. Le cas strasbourgeois », in ANHEIM Étienne et FORAISON Livia (dir.), *L'édition en sciences humaines et sociales. Enjeux et défis*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2020, p. 199-206.

LE BART Christian et MAZEL Florian, *Écrire les sciences sociales, écrire en sciences sociales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Métier de chercheur-e », 2021.

Le comité de rédaction de BSSG, « Pourquoi *Biens symboliques / Symbolic Goods* ? », in *Biens symboliques / Symbolic Goods*, 1, 2017.

LEICHTNAM Christopher, « Éditer une revue bilingue en sciences sociales », in ANHEIM Étienne et FORAISON Livia (dir.), *L'édition en sciences humaines et sociales. Enjeux et défis*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2020, p. 357-360.

MADÉLAIN Anne, « La place paradoxale de la traduction dans les revues de sciences humaines et sociales », in *Tracés*, 18, 2018, p. 115-125.

SAPIRO Gisèle et SEILER-JUILLERET Hélène, « L'édition des sciences humaines et sociales : un sous-champ en mutation », *Biens symboliques / Symbolic Goods*, 12, 2023.

SOFIO Séverine, *Projet Transiens. Rapport final* (10 mars 2022), ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2022.

TESNIÈRE Valérie et SEILER-JUILLERET Hélène, « La transition numérique de deux revues d'histoire, *Revue d'histoire moderne et contemporaine* et *Le Mouvement social* », in *Biens symboliques / Symbolic Goods*, 12, 2023.

THROSSELL Katharine, « La recherche "deepplisée" ou pourquoi il faut se méfier de la traduction automatique », in *AOC*, 4 septembre 2023.